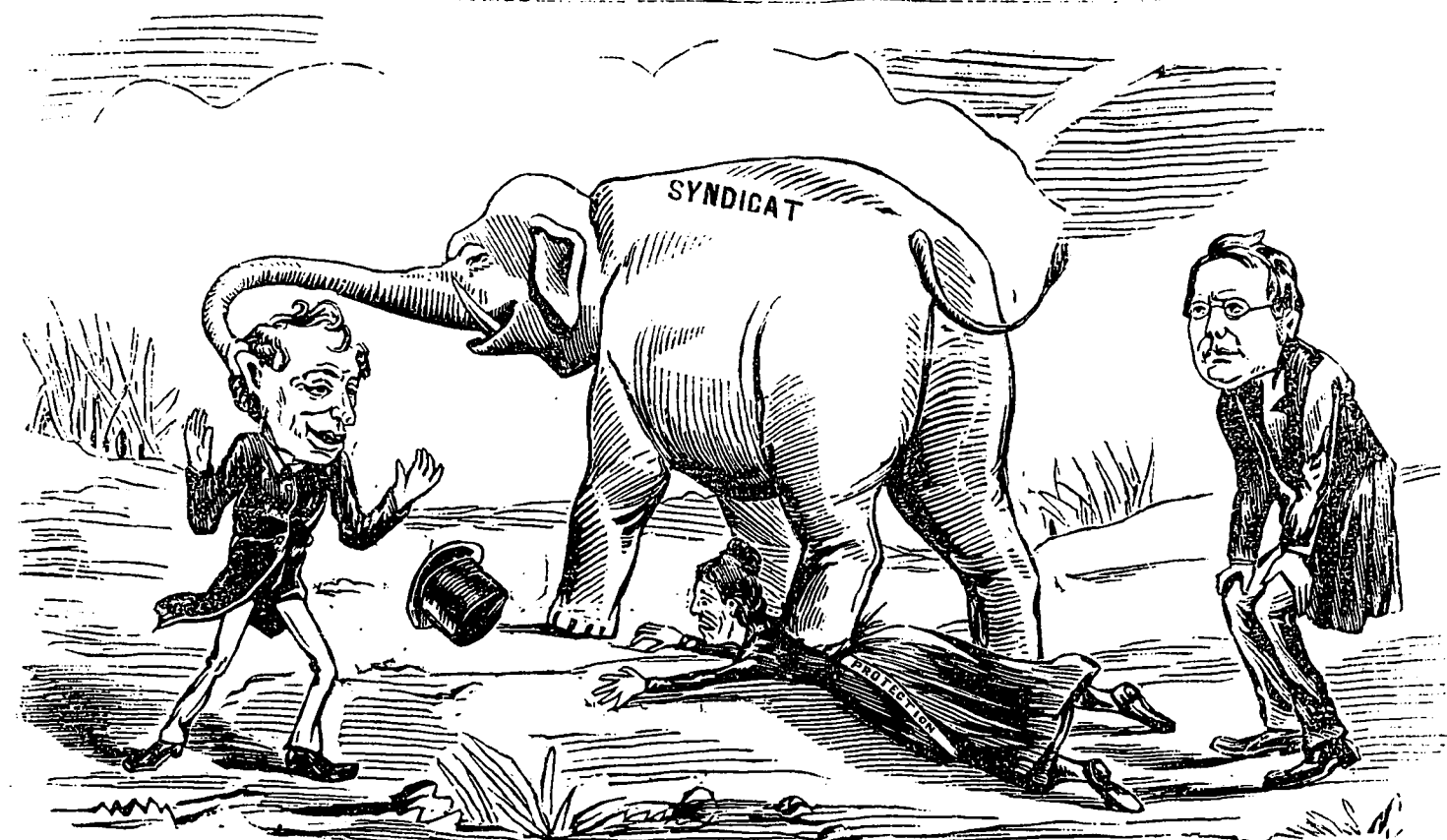


JOURNAL HUMORISTIQUE ILLUSTRÉ

BUREAUX No. 25 RUE ST-THERESE. — P. O. BOITE 2144, MONTREAL. Je me hâte de rire de tout de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer.... FIGARO.

VOL II No. 22. MONTREAL, 15 JANVIER 1881. 1 CENT LE NUMERO.
H. BERTHELOT & Cie. Editeurs-Propriétaires. W. F. DANIEL, Imprimeur et Administrateur.



UN ÉLÉPHANT FEROCÉ.

BLAKE.—Je ne voudrais pas être à la place de Johnny. Sa bête est plus forte que lui et elle le mène par le bout de l'oreille. Cette pauvre protection est écrasée par l'éléphant.

Feuilleton

LES
MYSTERES DE MONTREAL.
—
DEUXIEME PARTIE

IX

OU L'ON RETROUVE LE PETIT
PITE.

Caraquette était inquiet de l'absence de Cléophas, Il ne s'expliquait pas comment cette sentinelle vigilante put quitter son poste sans lui en donner avis. Il soupçonna la trahison ; Cléophas trouvant l'occasion favora-

ble aurait pu décamper avec le magot. Caraquette voulut sortir au plus tôt de cette position embarrassante. Il se rendit près de la résidence du père Sansfaçon, et arpenta le trottoir pendant une couple d'heures. Pas de Cléophas. Ce dernier allait indubitablement avec l'argent volé se tailler quelque ribote colossale. Il s'agissait de veiller au grain et d'observer les mouvements des pochards qui fréquentaient les caboulots patronisés par Cléophas. Caraquette était engagé dans une lutte où il n'était pas bien certain de la victoire. Il avait de son côté la ruse diplomatique servie par une bonne éducation. Son adversaire était une nature grossière et mal équilibrée, n'ayant pour se guider que son propre

instinct, et des notions élémentaires du crime. La partie promettait d'être dure, mais avec de l'esprit, de l'activité et de la persévérance Caraquette crut qu'il aplanirait toutes les difficultés et qu'il remettrait à la comtesse de Bouctouche l'héritage de son enfant. En revenant de sa promenade près de la résidence du père Sansfaçon l'homme au chapeau de castor gris marchait la tête basse et les bras ballants comme un individu occupé à suivre une série de réflexions profondes. Il fut tiré de sa rêverie par un cocher qui lui lança un juron énergique parce qu'il occupait le milieu de la côte à Barron. Caraquette s'effaça devant le cheval et prit le trottoir rond glissant par une forte gelée. La neige durcie criait sous ses

souliers ferrés et un vent violent lui coupait la figure. Le thermomètre accusait ce soir-là 12° au-dessus de la valeur de l'échevin Lavigne dans le conseil de ville de Montréal. Il avait fait une dizaine de pas sur le trottoir lorsqu'il sentit un choc dans le mollet. Il tomba les quatre fers en l'air. Il venait d'être frappé par le traineau d'un gamin qui glissait dans la côte. Il attrapa le jeune homme au traineau au coin de la rue Ontario. L'homme au chapeau de castor gris saisit le gamin par le collet de sa blouse et le poussa dans la direction de la station de police. — Lâchez-moi, dit le prisonnier ! Lâchez-moi, monsieur, pour l'amour du bon Dieu. Je vous promets que je ne le ferai plus. Caraquette crut reconnaître la voix du gamin, comme celle d'une

personne qu'il avait déjà rencontré.

Il examina les traits de son prisonnier à la lueur tremblotante d'un fanal et il reconnut l'écolier qu'il avait rencontré à St. Jérôme chez la comtesse de Bouc-touche après la mort de son mari.

—Quoi, jeune homme, c'est toi, toi le vicomte de Bonetouche, que je rencontre à cette heure faisant le polisson dans les rues ! Où est ta mère ?

—Mais non, monsieur, répondit le gamin, je crois que vous vous trompez. Je suis le petit Sansfaçon. Laissez-moi, je vous prie.

—Comment, petit, tu ne serais pas le fils de la belle dame chez qui tu étais l'été dernier à St. Jérôme ? Réponds-moi de suite ou je t'amène coucher à la station.

—Je vous ai déjà dit que j'étais un petit Sansfaçon. Poupa est un des charretiers qui roulent à la stand du Carré Jacques-Cartier.

—Tu vas me suivre, Sansfaçon, et tu me répondras la vérité à toutes les questions que je te poserais. Remarque bien, que si tu me fais des colles, je te fais envoyer à l'École de Réforme. Je sais que tu as déserté du collège Ste. Thérèse.

—Je vous reconnais ; vous êtes le monsieur, qui est venu chez la dame de St. Jérôme. Oh, oui, monsieur, je vous le promets. Si la police ne me prend pas, je vous contrai tout.

L'homme au chapeau de castor gris amena le gamin avec lui à son hôtel. Il le fit entrer dans sa chambre à coucher et commença à le questionner sur tous les sens.

Le petit Pite, craignant le *black hole*, répondit à toutes les questions avec un accent de sincérité qui lui gagna la confiance de Caraquette.

Ce dernier après avoir entendu les révélations du petit Pite se crut le jouet d'un songe.

Il ne pouvait pas s'expliquer comment la comtesse consentit à reconnaître pour son propre fils l'enfant d'un pauvre cocher.

Elle avait sans doute cédé aux obsessions de son mari qui avait tissé une trame ténébreuse pour garder la fortune des St. Simon.

Les yeux de Caraquette se dessillèrent lorsque le gamin lui raconta les scènes qui s'étaient passées à St. Jérôme.

Cependant le plus grand mystère planait encore sur une partie du récit du petit Pite qui ne se rappela pas d'avoir été tatonné par Cleophas dans l'auberge de Ste. Thérèse.

Pour jeter plus de lumière sur cette sombre intrigue Caraquette résolut d'aller voir le père Sansfaçon en compagnie du petit Pite.

Il prit une voiture le soir même et se fit transporter à la résidence du vieux charretier.

C'était la soirée du Jour de l'An et Madame Sansfaçon la passait chez elle avec des parents et ses intimes.

Le vieux cocher étendu sur un banc-lit ronflait comme un tuyau d'orgue après avoir dignement chômé le premier janvier.

Madame Sansfaçon ouvrit la porte à Caraquette. Celui-ci entra dans la salle suivi par le petit Pite

dont la figure était masquée par une épaisse crème.

L'homme au chapeau de castor gris demanda à la bonne femme s'il pouvait dire quelques mots à son mari.

Madame Sansfaçon alla pousser son vieux qui réveillé on sursaut et s'écria :

—O la police ! la police ! ne me proniez pas ! Ce n'est pas moi qui l'ai caché ici !

Le vieux qui était encore sous l'influence des spiritueux venait de commettre une indiscretion dont Caraquette devait tirer projet.

La mère Sansfaçon, de son côté poussa un cri en reconnaissant son fils qui venait de se débarrasser de sa crémone.

(La suite au prochain numéro.)

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 15 JANVIER 1881.

CONDITIONS :

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse :

H. BERTHELOT & Cie,
Bureau : 25, RUE STE-THERÈSE
En face de l'Hôtel du Canada
Boîte 2144 P. O. Montréal.

PARLEMENT FEDERAL.

CHAMBRE des COMMUNES

Ottawa 14 Janvier 1881.

A trois heures l'Orateur prend son siège et la patience nécessaire pour écouter les débats sur la question du Pacifique.

Interpellations.

M. BERGERON demande au gouvernement s'il a l'intention de proroger les chambres sous un court délai, attendu que les députés ont une envie du diable de toucher leur indemnité sessionnelle.

SIR JOHN A. MACDONALD dit que la débâcle aura lieu dès qu'on aura voté les millions du Pacifique.

M. OUMET.— Est-ce l'intention du gouvernement de garder bien longtemps l'hon M. Mousseau à la présidence du conseil ?

L'HON LANGEVIN.— Pense pas, bidoux !!!

M. J. B. DAoust.— Est-ce l'intention du gouvernement de frapper d'un nouvel impôt l'importation des *brâouilles* ?

SIR L. TILLEY.— Au contraire ; ces cuillers de fabrication anglaise entreront en franchise dans le pays lorsque le contrat du Pacifique sera accordé au syndicat.

Requêtes.

Les requêtes suivantes sont lues et déposées sous la table :

Du Dr. Vincelotte et autres membres du Cercle Catholique de

Québec demandant au gouvernement de faire des démarches auprès du cabinet impérial pour annoblir l'homme au \$32,000.

Des employés du bureau des arbitres de la Paissance demandant l'installation des appareils Yon pour ventiler le bureau du nouveau secrétaire.

De plusieurs *dead beats* de Montréal demandant au gouvernement de fixer un certain tarif pour l'influence Mousseau dans le conseil des ministres.

De plusieurs membres du Club National demandant au gouvernement de résigner au plus-tôt, attendu qu'un grand nombre de libéraux commençant à tirer la langue.

Des électeurs de Sorel demandant au cabinet s'il y a moyen de faire passer un bill obligeant M. Massue de prononcer une espèce de discours, comme manière, pendant la présente session.

Le Syndicat.

Après la lecture des requêtes l'ordre du jour appelle la discussion sur la question du contrat du Pacifique.

L'hon. M. Tupper ouvre le débat en disant :

M. l'Orateur, je dois appeler l'attention de la chambre sur les deux meetings qui ont été tenus à Montréal, l'un par M. Blake et Laurier et l'autre par moi-même et M. Mousseau. Réflexion faite, il me semble qu'il est temps d'en finir et de régler la chose définitivement. Le syndicat à mon avis nous offre les conditions les plus avantageuses possibles.

L'HON M. BLAKE.— Arrête-là, tu nous prends pas pour des Joachims. Tu crois que tu vas nous faire jouer une partie de à " Tu perds gagne. " (Tupper gagne)

A ces paroles l'Orateur se lève et donne ordre au sergent d'Armes de se tenir près du chef de l'Opposition et de le transporter de son épée à la première recidive.

M. Blake reprend son discours : M. Tupper veut-il me dire si le gouvernement a reçu des propositions d'autres syndicats pour la construction du Pacifique et quelles étaient les conditions des autres soumissionnaires ?

L'HON M. TUPPER.— Ce n'est pas de vos affaires. Tâchez de ne lâcher avec vos questions.

SIR A. MACDONALD.— Est-il curieux, ce bonhomme-là. Ma foi, il est comme monseigneur ; il veut tout savoir et rien payer.

L'HON M. BLAKE.— Comme ça c'est une affaire faite ? Il n'y a pas moyen de changer le contrat ?

SIR JOHN A. MACDONALD.— Comme de raison. J'ai donné ma parole en Angleterre. Maintenant, vous le savez, lorsque les paroles sont dites l'eau benite est faite. Passons au prochain ordre du jour. La chambre s'ajourne.

Une scène cruelle.

Un riche cultivateur d'Acton-Vale s'est rendu à Montréal la veille du Jour de l'An avec son domestique dans une voiture à deux chevaux, histoire de mon-

trer à ses amis de la métropole qu'il pouvait figurer dans les rues avec son pompeux équipage.

Il reçut l'hospitalité chez un de ses parents et le Jour de l'An à midi il fit atteler ses chevaux et commença à faire ses visites.

La première visite ne dura guère. La seconde qui était chez une dame de la rue St. Denis fut un peu plus longuo.

Le domestique du monsieur d'Acton, était un de ces bons habitants qui ne sont pas rompus aux us et coutumes des grandes villes. Il trouva la visite de son bourgeois était un peu longuo. Il descendit de voiture, tira la sonnerie et s'adressant à la fille qui ouvrit la porte :

—Mamselle, sans vous offenser, vous serait y assez bonne pour demander à M. X... s'il faut dételéler ici ?

La servante remplit la commission.

Tête de M. X et de la dame qui recevait sa visite !

Question d'Étiquette.

Paul N... nous écrit :

Je me suis acheté une traîne sauvage et je me propose de faire des glissades avec des demoiselles assez huppées de la rue St. Hubert. Pouvez-vous me dire quelles sont les règles d'étiquette à observer dans un amusement de ce genre ? Nous serons trois demoiselles et deux messieurs. Qui dois-je mettre sur l'avant de la traîne, un monsieur ou une demoiselle ? Une jeune fille placée dans la traîne entre deux messieurs pontolle sans inconvenance poser ses pieds sur les jambes du monsieur qui est devant d'elle ?

A ces questions nous devons répondre. Si la neige poudroie ne placez jamais une dame sur l'avant de la traîne. Il n'y a qu'une exception dans le cas d'une bollemère. Lorsqu'il n'a a point de parenté entre les personnes qui sont dans la traîne, il est de la dernière inconvenance pour une dame de placer ses pieds sur les jambes d'un monsieur. Pour éviter la difficulté vous feriez bien d'acheter une autre traîne sauvage. Les dames s'amuseront avec une et les messieurs avec l'autre.

A. M. T...—Jeune homme, si vous vous apercevez que la fille que vous aimez s'obstine à ne pas détacher ses regards de vos pieds, ne les remuez pas oerveusement, ne les retirez pas sous votre fauteuil et ne les placez pas sur un sofa pour vous asseoir dessus, parce que vous êtes sous l'impression qu'elle est frappée par leurs proportions énormes. La jeune fille calcule leur grandeur dans son esprit afin de vous faire une paire de pantouffles sur lesquelles elle se propose de broder un chien bleu avec une queue verte et des oreilles écarlates.

C'est la cravate blanche qui distingue l'homme de l'ois (l'homme de loi.)

Une peste ambulante.

Un journaliste qui a fait fortune avec des médecines brevetées.

C'était pendant les premiers jours du journalisme dans le Nevada. M. Peter Bones publiait le *Weekly Intelligencer*. Le journal était bien rédigé et un modèle de typographie, mais sa caisse n'était pas pléthorique à cause de la concurrence d'une autre feuille d'un calibre inférieur.

Son bureau s'appauvriait graduellement et son crédit finit par prendre des proportions si exigües qu'il ne vivait qu'avec des quartiers de porc et les jambons en voyés par les cultivateurs comme prix de leur abonnement. Il était rendu au point où il aurait donné volontiers une année de souscription et une colonne d'annonces pour quelques côtes de bacon ou un boisseau de blé.

Par une froide journée de décembre il chassait à coup de pieds de son atelier un typographe qui avait eu l'audace de lui demander le paiement d'un mois d'arrérages lorsqu'un individu entra dans le bureau de la rédaction et, en jetant sa carte sur la table, s'avança comme l'agent de "la célèbre découverte Médicale de Burglobot."

—Pourrais-je insérer un colonne d'annonce dans votre charmante feuille hebdomadaire moyennant \$18 par année, la moitié argent comptant à la fin de l'année et le reste en médecines. L'annonce devra être en tête de l'article éditorial et vous me ferez deux réclames par mois.

Le rédacteur sourit et d'une voix où il y avait une légère pointe d'amertume, répondit:

—Si j'avais une piastre par colonne, argent comptant pour toutes mes annonces de remèdes brevetés que j'ai publiés, je décamperais de ce maudit pays par le prochain convoi de chemin de fer. Si ça pouvait pousser la vente de la médecine et donner quelque soulagement aux malades, je consentirais à publier l'annonce pour rien. J'ai fait ce genre d'affaires pendant douze ans et j'y suis accoutumé.

—Prenez courage, mon pauvre homme, dit l'agent. Avez-vous une conscience élastique? Pouvez-vous mentir avec grâce et facilité? Etes-vous prêt à vous vendre à mes bourgeois argent comptant pour un certain nombre d'années?

—Il n'y a rien que je ne fasse pour une légère pitance.

—Voulez-vous signer ce papier? reprit l'agent.

Le journaliste lut le document suivant:

"Bureau de..."

Ceci est pour certifier qu'il y a six mois, ma santé était presque complètement ruinée par des excès de débauche et d'ivrognerie. Je n'avais plus aucun contrôle sur mes passions morbides. J'ai essayé votre Découverte Médicale et aujourd'hui je jouis d'une santé parfaite et j'ai retrouvé la vigueur de ma jeunesse.

—Combien pour une signature? demanda le rédacteur.



L'ACCIDENT DU CHEMIN DE FER SUR LA GLACE.

LADÉBAUCHE.—Eh ben! M. Sénécal, quand partira-t-il votre train.

SENECAL.—Attendez un peu, la locomotive s'est arrêtée ici pour prendre de l'eau.

—Dix dollars.

Il écrivit son nom d'une main ferme et l'agent lui donna un billet de banque pour le montant promis.

—Vous n'aurez pas d'objection à signer un certificat pour la guérison d'un cancer et à faire un affidavit disant que vous avez été guéri? L'honoraire sera de \$20.

—Montrez-moi votre certificat de cancer et amenez-moi un notaire. Je suis votre homme.

—Vous ne refuserez pas sans doute de vous engager à la compagnie à l'année, comme une sorte de lazaret ambulante?

—Considérez-moi comme étant engagé. Vous pouvez-vous fier à moi pour n'importe quelle maladie mentionnée dans vos circulaires.

Je resterai ici pour signer tous les blancs que vous m'enverrez ou je voyagerai de place en place dans votre intérêt.

L'agent topa et depuis ce jour M. Bones est devenu un autre homme. Il remplit fidèlement les obligations du contrat. Il avait des lettres d'adieu de toutes les parties du pays, et lorsqu'il se présentait un cas particulièrement grave et qu'il fallait une guérison extraordinaire, il signait le certificat avec hardiesse "Peter Bones, rédacteur du *Weekly Intelligencer*, Bald Gulch, Nevada." Alors vinrent des lettres de la part des boiteux des bancalés, des aveugles et des dysopeptiques, demandant son opinion. Il répondait invariablement à tout le monde qu'il était l'homme identique qui avait été guéri.

La maison du remède célèbre le fit plier à tous ses caprices. Elle publia son portrait tel qu'il était avant de prendre et après avoir pris la médecine. Le cliché horrible se glissa dans les colonnes de plus de mille journaux dans les Etats-Unis et le Canada. Bones passa par trois cas de cancer dans l'estomac, onze attaques phthisie pulmonaire, des maladies de foie sans nombre, d'hydrophisie du cerveau, des fièvres jaunes

des maladies du cœur, des inflammations des rognons et des ramollissements du cerveau, à \$10. le cas, le rédacteur signant lui-même les affidavits.

Tous les lecteurs de journaux dans la grande république le connaissaient comme une peste permanente. Sa figure étiolée paraissait sur les étiquettes d'une douzaine de bouteilles de médecine brevetée sur les rayons de tous les pharmaciens du pays. Son industrie et sa persévérance ne restèrent pas sans récompense. Cinq années plus tard le journaliste étique, à la mine cadavérique, s'était bâti une nouvelle maison. Il avait retrouvé la santé et touchait régulièrement une rente considérable qui lui avait été faite par ses patrons dont il n'avait jamais vu la médecine. Finalement un jour il fit une chute de cheval et mourut à un âge avancé, entouré de l'estime de tous ses concitoyens, laissant une mémoire impérissable écrite sur les rayons de dix mille pharmaciens et inscrites en lettres ineffaçables sur les almanachs du temps. Des milliers de personnes qui ont été guéries grâce aux propriétés merveilleuses de la médecine qu'il préconisait ne cesseront de bénir et de chérir son nom.

COUACS.

Nous n'accusons pas réception de la dernière pièce composée par M. Augustin Laperrière d'Ottawa.

Comme le *Vrai Canard* a ses entrées libres dans les bureaux de rédaction de Montréal, un de ses confrères lui a passé une copie de la pièce. C'est une comédie intitulée *Une partie de plaisir à la cave de Wakefield ou un monsieur dans une position critique*. Nous avons parcouru l'ouvrage attentivement et nous n'y avons rien trouvé de blessant pour la morale. La comédie, qui est en deux actes, ne fera jamais florès, parce que l'intrigue n'a rien d'hyperphysique et semble liée avec

de la vieille corde à lingo. Un critique anglais après avoir écouté sans sourciller la lecture de nouvelle comédie de M. Laperrière nous a dit: "It is all very fine but I dont see where the laugh comes in."

.

L'Union des Cantons de l'Est ou plutôt l'Oignon des Cochons de lait trois semaines après le départ de Sara Bernhardt lui lance la flèche du Parthe. Veux-tu l'arrêter?

.

Aux examens du barreau mardi dernier un candidat à la pratique énumère les conditions indispensables pour la validité d'une convention: capacité des parties contractantes, consentement mutuel, défaut d'erreur sur l'objet, etc.

—Vous oubliez une condition. Y a-t-il un contrat qu'on puisse faire sans être *sain d'esprit*?

—Parfaitement, répond l'étudiant, un contrat de mariage!

.

La sensation du jour!

—Comment ça, donc, Michel, ça t'a pas coûté de caier vingt-trois belles piastres pour aller à Montréal, entendre Sara! N'importe, j'te facilite d'avoir pris les chers, épi d'pas avoir exposé ta pauvre bête.

—J'te comprends pas, Baptiste. —Mais t'as entendus parler d'*l'Epizoutie*; y paraît qu'c'est plus fort que jamais...

—Pas en tout!

—Si fait, à tel point que l'on a pas pu trouver une seule bourrique pour r'conduire la demoiselle à sa pension: obligé, mon cher, d'atteler à son carrosse des avocats, des docteurs, —jusqu'à des membres, faute d'autres bêtes, —Ma grande conscience!

.

Charmant le correspondant d'Ottawa du *Nouvelliste de Rimouski*.

Ta dernière lettre est un véritable bijou.

Après avoir chargé son concession d'arcanson (l'œcens des habitants dans le cinquième rang) il failli briser le nez de deux de ses amis. Lisez:

"L'honorable M. Mousseau a pris son siège en arrière de l'hon. M. Langevin. Le député de Bagot est un fort bel homme et qui pose avec beaucoup de dignité."

Ca, c'est vrai! Si vous le voyez comme nous chaque fois qu'il vient à Montréal se carrant comme un habitant dans une voiture à deux chevaux. C'est alors qu'il est imposant.

Ensuite, c'est le tour du ministre de la milice. Il lui décoche le compliment suivant:

"L'honorable M. Caron est le plus élégant et le plus fashionable de tous les ministres passés, présents et futurs. Sous sa direction la milice canadienne va prendre un nouvel essor et si elle ne rencontre jamais l'ennemi, ça sera la faute de l'ennemi lui-même."

M. Caron, s'il a lu le paragraphe a du s'essorier.

Mon Dieu! protégez moi contre mes amis!!!

